

cgtnfos

numéro 222 - septembre 2023

Métropole européenne de Lille

*il est où le
Leetchi pour le dé-
part de la DRH ?
j'ai 27 cts à donner*

**Exclu : Dune,
le préquel**

page 3

**parlons
Ricard**

page 4

**ce n'est qu'un
aurevoir mais on
espère que c'est
un adieu en vrai**

page 12

**Spécial
12 pages
pour le
même
prix**

**Les sous
on en
veut plus**

pages 5, 6, 7,
8, 9, 17, 24 à 32
et 248 à 356



*Jeux-concours : trouvez tous les clichés
sur Marseille et gagnez un Pastis*

l'édito

Basta la plage, la rentrée déboule !

C'est déjà l'heure de la rentrée... au placard maillots de bain et espadrilles, il faut rechausser les baskets car les prochains mois s'annoncent chargés !

Avant toute chose, j'ai une pensée pour les victimes du tremblement de terre survenue au Maroc, celles des incendies en Grèce et des inondations au Japon. La récurrence de ces phénomènes relance les débats sur la nécessité d'une rupture climatique, écologique et politique, bien loin des timides annonces faites au G20. Il est temps de mettre à jour les agendas de cette rentrée sociale avec tout d'abord l'initiative du 23 septembre, dans le cadre de la journée contre les violences policières.

Il y a également la journée européenne du 13 octobre à l'appel de l'intersyndicale contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes. Notre syndicat CGT MEL organise son activité en tenant compte des attentes des collègues tout en s'inscrivant dans les dynamiques nationales voire, européenne. Plus localement, la CGT MEL est à l'initiative d'un tract intersyndical relatif au RIFSEEP et nous relançons les débats à l'occasion de cette rentrée.

Nous avons également le Congrès de la Fonction Publique qui se tiendra à Lille du 6 au 9 novembre et qui mobilise notre syndicat dans son organisation mais aussi dans le travail d'amendement du document d'orientation.

La CGT MEL c'est également l'émergence du Collectif ICTAM (Ingénieur, Cadre, Technicien, Agent de Maitrise) qui multiplie les initiatives afin de rencontrer les agents sur des thématiques précises et faire avancer les débats sur les sujets de rémunérations, conditions de travail, temps de travail...

Plus personnellement, en cette rentrée, j'ai eu le plaisir d'être élue Présidente du Comité d'Action Social. C'est donc un nouveau challenge qui m'attend avec les membres du bureau mais je suis confiante quant à notre capacité à continuer de développer des offres de qualité afin que chacun des agents de la MEL puisse bénéficier des prestations du CAS.

Vive la rentrée sociale ! vive la CGT MEL !

Vous être nombreux, contraints ou forcés, à utiliser la plateforme de portage de repas REFECTORY.

Vous êtes tout aussi nombreux à nous faire remonter vos remarques, notamment concernant l'augmentation progressive du coût des repas, le bout de pain facturé 15 cts et des portions qui diminuent à vue d'œil. La MEL a lancé un grand questionnaire en ligne et organisé des rencontres sur les sites extérieurs avec le prestataire pendant l'été dans le but de laisser la place aux utilisateurs de s'exprimer. A ce jour, et après 1 an d'utilisation de REFECTORY, toujours pas de communication des résultats du questionnaire ! Nous attendons ces résultats promis à la rentrée avec impatience et ne manquerons pas de relancer l'Administration à ce jour car les mécontentements sont nombreux.



Julie Van Eecke
Présidente du CAS
(oh yeah !)

« Mon travail c'est la plage, juste la plage. »

*Ken,
Barbie (2023)*



Appel à contributions

Vous voulez nous expliquer pourquoi vous êtes sûr que nous sommes tous captifs d'un monde dystopique de réalité virtuelle et que le poulet est en fait de la viande de rat ?...

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **5, 6 octobre** : Congrès CGT Sapeurs pompiers 59
- > **10 octobre** : Comité Social Territorial
- > **13 octobre** : journée de mobilisation pour les salaires, l'égalité hommes/femmes, la défense de l'environnement
- > **20 octobre** : Réunion Collectif ICTAM à Biotope
- > **20 octobre** : Conseil Communautaire
- > **6 - 9 novembre** : 13^e congrès de la fédération des services publics CGT - Lille Grand Palais

Au début Paul Muad'Dib il bossait à Trith St-Léger

Soutenir Valdunes, priorité de la rentrée de la CGT

Sophie Binet affirme son soutien indéfectible à l'entreprise.

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, s'est rendue le 1^{er} septembre dans le Valenciennois pour soutenir le combat des 330 salariés de l'entreprise ferroviaire, qualifié de « priorité de la rentrée de la CGT ».

Les 330 salariés de Valdunes n'en peuvent plus de l'incertitude, depuis que leur actionnaire chinois, MA Steel, a annoncé en mai qu'il ne financerait plus l'entreprise. « Avant les congés, on aspirait à la pause. Maintenant, on aspire à savoir... », résume Gaëlle Maréchal, élue CGT, qui travaille au service des expéditions. Valdunes comprend un site d'usinage à Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes, et une forge à Leffrinckoucke, près de Dunkerque. Elle est la dernière entreprise française à fabriquer des essieux ferroviaires. La CGT, qui a bâti un « projet pour l'avenir de Valdunes », demande à l'État de

prendre ses responsabilités. Tout d'abord, en réclamant à l'actionnaire chinois de rembourser les plusieurs millions d'euros d'aides publiques, alors qu'il n'a quasiment rien investi dans l'entreprise et supprimé 170 postes depuis le rachat. « Il faut que l'État sécurise la trésorerie de l'entreprise », poursuit Sophie Binet. Les besoins seraient de dix millions d'euros. Comparé aux 200 milliards d'euros d'aides annuelles aux entreprises, « c'est l'opération pièces jaunes », ironise la Secrétaire générale de la CGT, qui évoque également « une nationalisation qui peut être temporaire, au moins pour sécuriser l'avenir ». Pour la reprise, le plan de la CGT propose un « consortium » alliant la SNCF et Alstom, « le premier en tant que commanditaire public et le second en tant que donneur d'ordre faisant déjà appel à l'expertise de Valdunes ». La SNCF, qui a commandé jusqu'à 55 000

roues par an à Valdunes, ne lui en achète plus que 7 500, préférant se fournir essentiellement en Espagne. Un comble ! « Il faut investir, relancer la machine », résume Philippe Lihouck délégué CGT sur le site. Ce qui suppose une réelle politique d'État, au-delà des belles paroles sur « l'industrie verte », la « réindustrialisation » et le vœu pieux « que la France devienne la première nation décarbonée en Europe ». La CGT Mel soutient La grève illimitée votée par les travailleurs et travailleuses du site, pour obtenir des garanties sur la continuité de l'activité.

Papi Daniel

Source NVO



Premier apéro débat des ICTAM de la CGT MEL !

Mardi 5 septembre au PanCook, un restaurant face à Biotope et privatisé pour l'occasion, c'était la rentrée pour le collectif ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise). Tous les agents métropolitains étaient les bienvenus pour débattre sans tabou et partager des retours d'expériences sur le thème de la réduction du temps de travail. C'est dans une ambiance détendue et fraternelle qu'ont été abordés l'histoire de la réduction du temps de travail, la semaine de quatre jours, le forfait jour ou encore les bénéfices d'une réduction généralisée du temps de travail pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'organisation de cet apéro débat traduit la volonté de redynamiser l'activité ICTAM de notre syndicat avec pour objectif de créer un espace de dialogue

et de revendications pour les cadres et professions intermédiaires de la MEL. Chacun peut participer à l'activité de ce collectif qui est ouvert à toutes les bonnes volontés soucieuses de participer à la fois au mieux-être quotidiens de leurs collègues et de construire un modèle de société alternatif. Ce temps d'échange sous une forme innovante (en dehors des locaux de notre établissement et après le travail) doit permettre à de nouveaux visages de découvrir la CGT. Alors que le monde du travail produit de plus en plus d'ICTAM, leur syndicalisation est un enjeu vital pour notre syndicat. La CGT dispose de tous les outils pour accompagner ces travailleurs et donner du sens à leurs revendications avec un projet de société moderne et ambitieux. L'élection récente de Sophie Binet à la tête de la CGT illustre la capacité de

notre organisation à porter la voix des ICTAM. Mais encore, elle démontre que la CGT continue à se réinventer, à repenser et adapter ses repères revendicatifs à la réalité d'aujourd'hui sans jamais se trahir ni se renier. Les échanges riches que nous avons eu à cette occasion prouvent que notre syndicat est en phase avec les aspirations et attentes des agents de la Métropole Européenne de Lille. Un grand merci à celles et ceux qui ont répondu présent. Rendez-vous au prochain apéro débat. Venez nombreux !

Pour le collectif ICTAM
Martin Pasero



Formation

Une formation syndicale de deux jours pour les agents métropolitains ICTAM est organisée par notre syndicat le 27 et le 28 novembre à la bourse du travail. Cette formation a pour but de sensibiliser les agents à la place des ICTAM dans la CGT. Elle est ouverte à tous (syndiqués et non syndiqués). Pour tout renseignement et inscription, contactez rapidement Martin Pasero. Nous vous rappelons que vous disposez de 12 jours de formation syndicale par an et que si vous ne les prenez pas, c'est perdu !

Bilan du télétravail à la MEL

La CGT fait valoir ses revendications

Lors du CST qui s'est tenu au début de l'été, un bilan du télétravail à la MEL a été présenté suite à l'enquête menée auprès des agents.

Les résultats de l'enquête ont confirmé leur mécontentement sur les équipements mis à disposition pour télétravailler et sur le montant de l'indemnité télétravail.

En effet, le bilan nous a appris que 69 % des agents sondés ont dû ajouter

de verser cette indemnité a été prise. Au cours de ce CST, puis dans le cadre d'une réunion bilatérale avec le Vice-Président Mathon, la CGT MEL a présenté plusieurs revendications. D'abord, sur la nécessité de clarifier les règles. Il y a un véritable sentiment d'arbitraire liée à la pratique du télétravail. Selon les équipes, les unités fonctionnelles et les services qui exercent des tâches pourtant analogues et éligibles au télétravail, les règles varient selon le

La CGT MEL a revendiqué la création d'une véritable dotation télétravail qui permette à l'agent de télétravailler dans les meilleures conditions sans qu'il n'ait à financer lui-même ses outils de travail. Cette dotation pourra soit prendre la forme d'une mise à disposition d'équipements complémentaires soit un financement par la MEL.

Naturellement, la CGT MEL a revendiqué que l'indemnité de télétravail atteigne le plafond réglementaire, à savoir 250 euros/an.

Nous avons alerté sur l'équilibre vie professionnelle et vie privée qui peut être affecté par la généralisation du télétravail. Notamment, il nous a semblé que le chiffre de 88 % de sondés qui ont le sentiment que leur droit à la déconnexion est respecté ne reflète pas la réalité d'un droit à la déconnexion qui n'est pas suffisamment considéré et qu'aucune règle ne permet de garantir à la MEL. Nous pensons que les agents ont intériorisé un devoir de disponibilité qui va bien au-delà de ce que l'employeur serait en droit de réclamer et que le télétravail renforce ce sentiment en faisant de la maison « un temps disponible pour le travail ». Les études menées, notamment par l'UGICT, démontrent que la généralisation du télétravail accroît le temps de travail. À cette fin nous avons demandé que des dispositifs permettent de rendre effectif le droit à la déconnexion (comme par

exemple le blocage de la réception des mails en dehors des horaires). Enfin, nous avons demandé la possibilité pour les agents qui le souhaitent de bénéficier d'un troisième jour de télétravail hebdomadaire comme cela se pratique déjà dans de nombreuses administrations (comme le Conseil régional).

Martin Pasero



des équipements personnels pour télétravailler sans que l'on ne dispose du montant engagé en moyenne par les agents pour s'équiper, l'enquête ne les interrogeant pas sur ce point. Ensuite, sur l'indemnité de télétravail. Le montant de l'indemnité est de 80 euros annuel au maximum à la MEL. 1/3 des sondés ne sont pas du tout satisfaits. 1/3 des sondés ne sont plutôt pas satisfaits. Sur les modalités de calcul de cette indemnité, le Vice-Président Mathon nous a fait savoir en séance que le montant avait été déterminé en fonction du reste budgétaire mobilisable au moment où la décision

bon vouloir de tel ou tel encadrant (1 ou 2 jours maximum - Règles différentes selon le cycle horaire retenu ou si l'agent est à temps partiel). La CGT Mel a proposé la mise en place d'une commission paritaire permanente qui serait amenée à se prononcer sur de telles situations collectives ou individuelles. Elle a proposé de passer d'une logique d'emploi à une logique de tâche pour étendre le bénéfice du télétravail à un plus grand nombre d'agents. Enfin elle demande que les encadrants soient mieux formés pour accompagner la pratique du télétravail. Ensuite, sur les équipements et le montant de l'indemnité télétravail,

comme dirait Johnny Cash...

Rémunérations des agent-e-s

Interview de Natacha Pomet, Secrétaire générale de la Fédération CGT des services

Cgtinfos : Bonjour Natacha. Tu es secrétaire générale de la CGT des services publics. Quelle est la situation des rémunérations des agent-e-s public-que-s, des territoriaux plus particulièrement ?

Bonjour Frédéric et bonjour à toutes et tous, pour répondre à ta question il est nécessaire de contextualiser le mode de rémunération des agents publics. Le statut de fonctionnaire prévoit une rémunération indiciaire basée sur des grilles attachées à des grades en fonction de la catégorie à laquelle chaque agent appartient A, B ou C. Ces grilles sont composées d'échelons qui, multipliés par la valeur du point d'indice, permettent de connaître notre rémunération brute. Jusqu'en 1983 la valeur du point d'indice était indexée sur l'inflation, ce qui permettait une évolution de la rémunération parallèle à celle des prix. A partir de la désindexation de la valeur du point sur l'inflation, les gouvernements ont augmenté la valeur du point régulièrement jusqu'en 2010 mais souvent insuffisamment, ce qui a déjà provoqué un décrochage par rapport à l'inflation. A partir de 2010 le gel du point d'indice a été érigé comme un dogme par les différents gouvernements. Plusieurs stratagèmes ont alors été mis en œuvre afin que l'indice minimal de la catégorie C ne soit pas en dessous du SMIC et que l'écart entre les grilles soit encore attractif pour le déroulement de carrière : PPCR, augmentation des premiers échelons des premiers grades... Parallèlement le principe du régime indemnitaire (primes) s'est développé à partir des années 2000 jusqu'à se généraliser avec la mise en place du RIFSEEP.

Si ce principe a été perçu favorablement par les agents car il a permis une revalorisation immédiate des revenus, il est avant

tout un piège car il ne permet pas de cotiser pour la retraite.

Aujourd'hui, avec une inflation galopante et un point d'indice gelé pendant près de 12 ans le manque à gagner pour les agents publics s'élève à plus de 25 % par rapport à 2000 et plus de 15 % depuis le gel du point d'indice. C'est pourquoi la fédération CGT des Services publics revendique, avec les fédérations CGT

indemnitaire, et surtout la lier encore plus au « mérite » selon ses déclarations. Inutile de préciser que la CGT est vent debout face à cette conception archaïque du service public. Ce principe va accentuer le principe du clientélisme et du favoritisme au détriment de l'exercice égalitaire et neutre du



des autres versants, une augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point et le rattrapage des pertes subies. Les pouvoirs publics se plaignent d'une absence d'attractivité dans la fonction publique, la mauvaise rémunération des agents publics est une des nombreuses causes de cette désaffection.

Cgtinfos : Alors que la CGT ouvre la marche le 18 septembre* des rencontres salariales entre le ministre Guérini et les organisations représentatives au Conseil sup, qu'attends-tu de ces rencontres ?

Le ministre a déjà annoncé la couleur par voie de presse avant même de rencontrer les organisations syndicales, ceci illustre sa vision du « dialogue social » et du respect des représentants du personnel... Il entend privilégier la rémunération

service public. C'est une atteinte supplémentaire aux principes du statut de fonctionnaire. Comme je l'ai précisé plus haut, si ce mode de rémunération peut provoquer immédiatement une amélioration des revenus des agents, comme elle ne compte pas pour la retraite cela provoquera un décrochage important des pensions par rapport aux traitements. Plus la part de l'indemnitaire dans la rémunération est importante, plus ce décrochage le sera. S'agissant de la rémunération indiciaire le projet semble encore flou mais il semblerait que le ministre ait pour projet de refondre les grilles par « métiers » et non plus par grades, cadre d'emploi. Les agents seraient ainsi « bloqués » dans une grille sans possibilité d'évolution de carrière (changement de grade et de promotion interne) par l'ancienneté. J'emploie

Secrétaire générale des publics.

le conditionnel car pour le moment aucun texte ne nous a été transmis... Donc pour répondre à ta première question, la CGT n'attend rien de cette rencontre par contre elle prépare la mobilisation nécessaire pour gagner des augmentations salariales par l'augmentation du point d'indice et une refonte des grilles dans le système actuel.

Cgtinfos : deux dates importantes sont à ton agenda me semble-t-il : celle du 13 octobre. Et la semaine du 6 au 9 novembre.

Effectivement, la rentrée s'annonce chargée tant en terme de mobilisation qu'en terme d'exercice démocratique pour notre fédération par l'organisation de son congrès. Je tiens avant toute chose à remercier chaleureusement, au nom de la direction fédérale et à titre personnel, tous les camarades de la CGT MEL pour leur implication dans la préparation de notre XIII^e congrès. Chaque choix de lieu pour le congrès est un pari sur l'implication des camarades locaux dans l'organisation d'un grand rendez-vous accueillant plusieurs centaines de participants. A quelques semaines de l'ouverture de notre congrès ce pari semble être en passe d'être gagné ! La rentrée ne pouvait qu'être sociale après le premier semestre 2023 qui a connu la plus grande période de mobilisation des travailleurs-ses de l'histoire sociale. Plusieurs millions de salarié-e-s se sont mobilisé-es contre la réforme des retraites et contre le passage en force du gouvernement. Même si nous n'avons pas réussi à empêcher la promulgation de la loi, cette mobilisation laissera des traces. D'ores et déjà les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de mobilisation à l'occasion de la journée européenne du 13 octobre prochain. Cette nouvelle initiative, portant sur les questions salariales, sera l'occasion, pour les agents publics et notamment les territoriaux, d'exprimer leur revendications d'une augmentation du point d'indice et du refus du projet gouvernemental de favoriser les primes dans la rémunération des agents. Cette 15^e journée de mobilisation doit être à la hauteur des mobilisations précédentes et chacune et

chacun aura à cœur, dans les assemblées générales qui se tiennent actuellement, de rappeler l'importance d'être dans la rue et en grève le 13 octobre prochain. Le XII^e congrès en 2019 s'était achevé à quelques jours du début de la mobilisation contre la réforme de la retraites par point. Le XIII^e se tient à quelques jours de la 15^e journée d'action d'un vaste mouvement contre une autre réforme des retraites... Hasard curieux du calendrier... Le mandat qui s'achève aura été marqué par le développement des conflits dans la territoriale : réformes des retraites, Covid et manquement grave du gouvernement et des employeurs dans la mise en sécurité des agents, mise en place des 1607 heures, enjeux salariaux... sans oublier les nombreux conflits locaux qui sont la marque de fabrique de notre fédération. C'est ce qui nous a amené à proposer comme slogan pour ce XIII^e congrès « Organisés, déterminés, nos syndicats à l'offensive ». C'est avec des syndicats ayant à la fois une vie syndicale et revendicative que nous pouvons être à l'offensive. Aussi gageons que ce grand rendez-vous démocratique permettra à chacune et chacun d'avoir les clefs pour gagner la

mobilisation des travailleurs et aller à la conquête de nouveaux droits !

Cgtinfos : Merci Natacha, et à très vite alors, à Lille.

Propos recueillis par Frédéric Parisot



J'adhère !

Nom :

Grade :

Service :

Courriel :

Prénom :

Profession :

Tel. :

Je souhaite : Adhérer Prendre contact
 Donner des cartons de scotch

GIPA et pouvoir d'achat : avec la CGT, calculez votre GIPA

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat -GIPA- est une compensation salariale en cas de décalage entre l'augmentation du traitement indiciaire et l'indice des prix à la consommation. Si le traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité d'un montant brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat ainsi constatée est versée aux agents concernés. La GIPA résulte d'une comparaison établie

entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de 4 ans et celle du taux de l'inflation sur la même période. Si le TIB perçu par l'agent au terme des 4 ans, a évolué moins vite que le taux d'inflation sur cette même période, un montant indemnitaire brut correspondant à la perte de pouvoir d'achat, lui est obligatoirement versé par l'employeur. L'augmentation de l'inflation et le tassement des grilles ont rendu

éligible à la GIPA de nombreux agents. N'hésitez pas à tester le simulateur :

Plus d'info sur CDG59
<http://www.cdg59.fr/carriere/documentation-statutaire/cdg-info-classes-par-annee-de-parution/cdg-info-annee-2023-6>

Testez le simulateur
<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/GIPA>

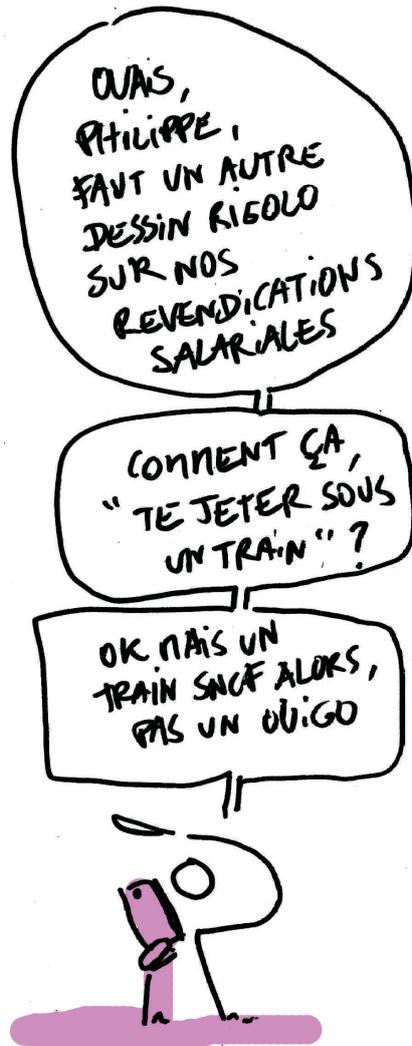
Régis

Money, money, money !

De nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2023 modifiant le taux de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement des déplacements des agents effectués entre leur résidence et leur lieu de travail.

Ce taux passe de 50 à 75 %. Cette augmentation du taux de prise en charge n'est nullement de nature à compenser les pertes substantielles de pouvoir d'achat subies depuis des années. Président Castelain, encore un effort, pour faciliter les déplacements doux, porter la prise en charge à 100 % pour l'ensemble des agent-e-s et l'ensemble des métropolitains comme votre collègue à Dunkerque !

Force est de constater l'inexorable dégringolade du pouvoir d'achat des agents. L'inflation galopante et le quasi-gel du point d'indice, hormis une revalorisation microscopique en juin, ont encore un peu plus grevé le porte-monnaie des agents. Dans ce contexte, l'inertie et l'aveuglement de notre président sur les questions de rémunérations au sein de la Mel est consternant. Depuis un an, la question du RIFSEEP est posé dans notre administration. Quand il faut déplafonner ce RIFSEEP pour une poignée de mercenaires haut placés, il suffit d'un claquement de doigts, et hop, 3500 € mensuel ! Par contre, pour ouvrir des négociations visant à revaloriser le pour tous, alors là, y'a pas d'enveloppe et y'a pas de réponse ! Alors que la Mel accueille



le mondial de rugby, reconnaissons que Messieurs Castelain et Mathon sont bien les meilleurs dans l'art de « botter en touche ». La CGT rappelle son exigence d'une augmentation immédiate de 10 %

des primes liées au grade et aux fonctions pour l'ensemble des agents avec une augmentation d'au moins 100 euros nets pour chacun d'eux au final sur la fiche de paie.

Toujours sur ce sujet des rémunérations, le ministre de la fonction publique, Stanislas Guerini, a annoncé l'adoption d'une prime dite de « pouvoir d'achat » pour les agents de la Fonction publique. Mais, son champ d'application, tel que décidé par le Ministre, est porteur d'une lourde et inacceptable iniquité. En effet, si elle est de plein droit pour les personnels hospitaliers et de l'État, elle est soumise à l'appréciation des employeurs territoriaux pour notre versant. Cette prime, dégressive de 800 à 300 euros bruts, peut être attribuée au bénéfice des agents ayant une rémunération brute mensuelle inférieure ou égale à 3 250 euros. Si cette prime est loin de répondre aux exigences salariales des agents, elle serait néanmoins bienvenue pour nombre d'agents devant faire face à de nombreuses augmentations (électricité, carburants, alimentation, rentrée scolaire, etc.). Il n'en fallait pas plus pour que nos gouvernants reprennent leur « botté en touche » : « il faut que nous étudions le décret... bla... bla... bla... c'est entre les mains du juridique etc... etc.. La CGT mel exige l'octroi de cette prime dans sa transcription maximale, et que cela soit acté lors du conseil métropolitain du 20 octobre. Comme disait Pierre Dac « On veut la hausse des primes, pas la hausse des prix, car la hausse déprime ! »

Thierry

Le bien-être révolutionnaire

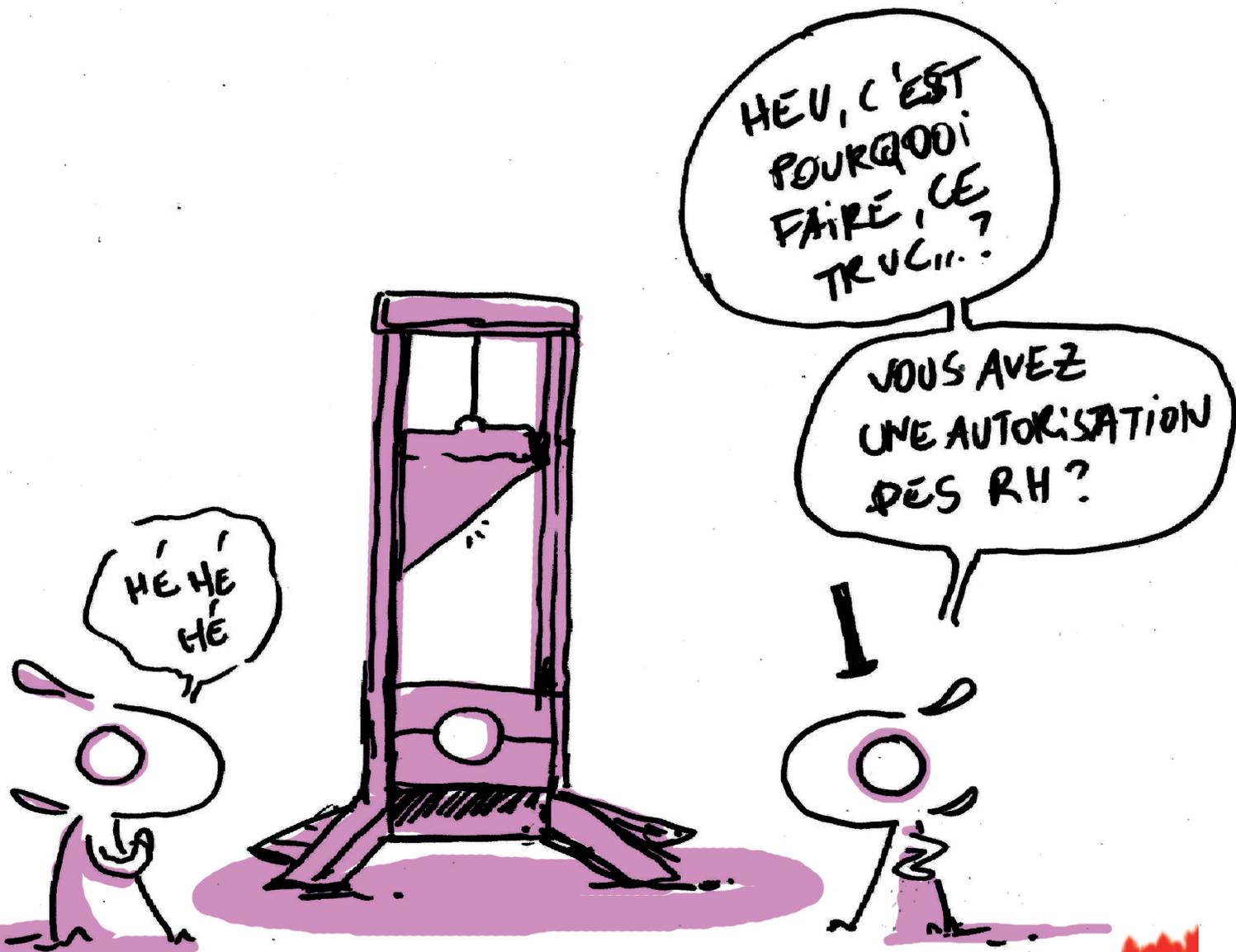
Ou pas.

En cette rentrée la MEL nous propose de nous lancer dans de bonnes résolutions, et ce pour notre bien être... C'est d'ailleurs devenu un fil rouge pour ne pas dire une injonction ce « bien être » au travail ou dans nos vies mais est-ce réellement à notre bénéfice ? Le système nous pousse à nous voir comme une entreprise. Il faut qu'on « s'optimise » pour devenir une meilleure version de nous-même. Et ça ne se limite plus à des injonctions sur notre physique mais aussi maintenant sur notre mental. En se soumettant à ces injections on nous promet du « bien être », du bonheur ! Et si on y arrive pas c'est vraiment qu'on a pas fait l'effort parce que c'est pas si

compliqué de prendre les escaliers ! Car oui !! Il ne tiendrait qu'à nous d'être heureux en faisant du vélo, en prenant les escaliers et en lisant des livres de développement personnel. Alors oui le sport libère des endorphines et oui, les livres de développement personnel peuvent aider ou éclairer des situations mais de là à promettre le bonheur... Cette « auto-optimisation » a deux intérêts majeur : nous pousser à consommer — le marché du bien-être générerait près de 5 000 milliards de chiffre d'affaires chaque année dans le monde — et nous enfermer dans une forme d'illusion de maîtrise : « Face à la planète qui brûle, nous ne savons

que faire. Alors, à défaut de changer l'ordre du monde, nous tentons de nous changer nous-mêmes. » Camille Teste, journaliste, nous invite à concevoir un 'bien être révolutionnaire', source de partage plus que d'individualisme, source d'engagement pour s'entraider, prendre plaisir à être en groupe, être attentif aux autres, apprendre à communiquer ses besoins, être réellement inclusif. Alors la bonne résolution de la cgt ça reste l'engagement et l'organisation collective

Mélanie



Bernard « sœur Theresa » Arnault ?

Face aux difficultés financières qu'affrontent les Restos du cœur, Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, va verser une aide de 10 millions d'euros à l'association. Quelle générosité !

Reste qu'éradiquer la faim est une question de choix politique et que notre avenir ne peut pas dépendre des miettes concédées par des milliardaires. La place de l'Etat doit être repensée, par des politiques publiques plus efficaces pour

lutter contre la pauvreté, alors que plus de 14 % de la population française vit désormais sous le seuil de pauvreté.

Ces dix millions correspondent à 0,004 % de sa fortune personnelle.

Il va gagner ce qu'il a donné en... 1h30 !

Une petite visite sur le site <http://donnecommebernard.fr/> vous fera prendre conscience que

Monsieur Arnault n'est pas un généreux bienfaiteur mais un nuisible cynique. Pour la CGT, c'est la question de la sécurité sociale alimentaire qui doit être « mise sur la table »

Thierry Duel



Engagez-vous, reengagez-vous qu'ils disaient !

L'application par la MEL de la loi scélérate des 1607 h a entraîné le vol de 9 jours de congés en moyenne par agent.

Sachant comme personne manier le bâton, notre très peu légitime gouvernement a décidé d'y ajouter une minuscule carotte : la possibilité de compter dans ces 1607h, UNE journée d'engagement citoyen. La MEL qui applique avec zèle toutes les lois et règlements de régression sociale a traîné les pieds dans l'application de cette minuscule avancée progressiste : elle a fini par mettre en œuvre cette journée citoyenne à sa sauce...

Vous avez donc vu, dans un article publié sur Sezam le 21 août dernier, que vous pouviez, lors de cette journée « mad(e) in MEL » aller parler déchets chez Triselec ou démonter et ranger des chaises et des tables à Villeneuve d'Ascq.

Ça c'est de l'engagement citoyen ! Ou le détournement de la loi pour faire des économies en n'embauchant pas de vacataires lors de ces événements ? Car pour tous les agents qui participeront à cette journée, le boulot non effectué devra être rattrapé... Qu'est ce qu'on dit ? Merci, Patron !

P.R.

« Damien Castelain n'est pas un prof de maths ? »

Vous l'avez sans doute appris par la presse (enfin pas par celle de la MEL), le pitoyable épisode de la vente de notre ancien siège, rue du ballon a enfin trouvé une conclusion : **il a été vendu 95 millions d'euros le 11 septembre à Vinci Immobilier et BNP Paribas Real Estate.**

Bravo les gars, superbe affaire ! Enfin, pour les promoteurs...

Avec cette somme qui semble importante à première vue, la MEL pourra se payer 20 ans de location du Biotope à 4,7 millions d'euros par an. **Donc en 20 ans, le bénéfice de la vente de l'ancien siège aura été englouti en loyers au profit de Bouygues...** et la MEL n'aura plus que ses yeux pour pleurer.

La Chambre régionale des Comptes estime même que le coût réel de la location du Biotope s'élève à près de 150 millions d'euros sur 18 ans, soit presque 1,6 fois le prix de la vente de l'ancien siège !

La MEL pourra-t-elle repousser après le règne de l'Attila de Péronne-en-Mélantois ?

C'est ce qu'on appelle vendre les bijoux de famille.

Dans le même temps, nous apprenions que le bras de fer judiciaire entre la MEL et Eiffage dans le cadre du Partenariat public privé (c'est-à-dire la socialisation des risques et la privatisation des profits) venait de se solder le 31 aout par une condamnation de la MEL à payer 28,4 M€.

Ah on ne pourra pas accuser la MEL de ne pas être équitable. Un geste pour Vinci, un geste pour Bouygues. Un autre pour Eiffage. C'est ça la famille.

Pépe Roquet

T' EPA CAP' ?!

La saison des EPA est arrivée.

Si pour certains c'est parfois un moment redouté, la CGT vous rappelle que c'est surtout l'occasion de remettre les choses à plat et de vous faire entendre.

La CGT milite pour un système plus collectif d'évaluation. Car dans le contexte de rationalisation des moyens des services publics, des politiques autoritaires, dans le contexte local de réorganisation permanente à effectif constant, vous êtes en droit d'interroger votre hiérarchie sur les moyens qui sont les vôtres pour exercer vos missions. Du télétravail qui viendrait intensifier par exemple votre travail, des effectifs qui fondent alors que les sollicitations augmentent, une exigence de polyvalence, qui ne vise qu'à faire plus avec moins ...sont des éléments qui doivent être appréhendés. Si vous souhaitez une évolution dans l'organisation de votre travail, pour du télétravail, un changement de rythme, ou encore, pour aborder les questions de formation, c'est le moment !

L'EPA, c'est bien entendu, pour les collègues promouvables, le point de départ d'un long processus de « sélection ». Les listes de promouvables sont disponibles sur sezam. Même si le législateur a officiellement vidé les CAP de leurs prérogatives dans la gestion des carrières des agent-e-s au profit des très technocratiques lignes de gestion, la MEL a souhaité maintenir dans les CAP un point de passage pour les dossiers de promotion.

Aussi, n'hésitez pas à prendre attache dès aujourd'hui avec vos élu-e-s CAP, en amont de l'EPA pour le préparer avec lui.

Il est important que vos élu-e-s CGT puissent connaître le plus finement

possible la réalité de votre travail, votre carrière, les spécificités de vos postes, pour vous défendre lors des commissions. Il y a parfois lieu de vous accompagner sur le chemin sinueux de la ligne hiérarchique, pour s'assurer d'un avis favorable à tous ses niveaux. Eh oui, en matière de promotion, l'anonymat n'est pas bénéfique, et nous sommes là pour faire toute la publicité que votre cas mérite ! Nos élus en CAP sont disponibles pour vous accompagner dans la gestion de votre carrière, pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail.

N'hésitez pas à les contacter :
En A : Mélanie Lotte (3094) et André Bogart (6133)
En B : Corinne Horbant (2319) et Eric Braccia (2368)
En C : Celine Vandenberghe (3615) et Eric Lainé (3815)

il manque juste Taxi à la liste !

Du mojito dans l'pastaga.

Ah l'héliotropisme ! Ce formidable pouvoir d'attraction de la Provence, pour les retraités, les footballeurs, et l'équipe de notre ex DGS Bruno Cassette. Ici c'est Massilia. Le 13 ! le château d'If, les Beaumettes. Sa pétanque. Ses personnages pagnoliens burlesques : Escartefigue. César. Marius. Fanny. Bruno. Le château de ma mère. La sous-préfecture de Cassette. La gloire de mon père. Notre DGA RH frappée à son tour par ce phénomène incontrôlable, s'en va rejoindre Aix-Marseille ; ainsi, Doriane tu me fends le cœur. Comme un coup de mistral sur la cannebière, cette annonce s'est répandue dans les couloirs de la MEL. Et comme l'écho du mistral on entendait « plus belle la vie » alors ! Peuchère, fini qu'on s'escagasse ! té ! boulegue au pays des fadats ! on craint dégun ici après toutes ces années à s'emboucaner ! Même pas l'OM. On craint dégun qu'on dit. ni rasqueux, ni pacoulin. Oui mais...

A peine ce départ annoncé, des menaces ont été proférées à l'encontre du Secrétaire général de la CGT par le Vice-président Mathon qui entend conditionner ses relations à venir avec la CGT au traitement que nous allions faire de ce départ.

Cette tentative d'intimidation est tout simplement scandaleuse. Ah, la Provence. Marseille, ses décors aussi des films de gangsters, la french connexion, Tany Zapa, Francis le Belge. Nanard. il n'y a donc pas que sous le ciel d'azur qu'on menace. Le vice président vient de le démontrer. Alors qu'on le rassure, nous n'attaquerons pas notre future ex DRH sur le plan personnel ou sentimental. Té cousin ! on va pas s'engaster à ce que ça parte en biberine ! Nous avons en effet suffisamment de matière pour parler de l'œuvre, et pas de l'artiste. La mise en place de la loi MAPTAM, cette mise en concurrence entre les territoires et entre les agents, et son outil d'une efficacité sans pareil, le new public management.

Ce management toxique dont la MEL a été le laboratoire, plus particulièrement lors du premier mandat du Président Castelain, laborantin en chef.

C'est bien sous sa direction que ce sont enchaînées les réorganisations tous azimuts, souvent injustifiées, souvent contre-productives, pour gérer la pénurie, pour développer cette stratégie de l'incertitude et de la peur en bande organisée, à effectif constant, et faire des agent-e-s de véritables variables d'ajustement. Vé ! une sacrée bouillabaisse

qu'on n'a toujours pas digérée. C'est aussi par son entremise qu'a été mise en place la loi Dussopt. Le zèle dont la MEL a fait preuve pour contourner les organisations syndicales ne lui est pas étranger, et les attaques répétées contre les membres de la CGT. C'est sur ses conseils que le cadre de négociations a été systématiquement piétiné par la MEL. Les conseils de discipline lors desquels la MEL tapait toujours plus fort que le juge lui-même ! La CGT milite pour le renforcement du statut de fonctionnaire citoyen. Pas pour un fonctionnaire sujet, donc assujetti, soumis au principe de loyauté à celui qui donne l'ordre. C'est toujours la même équipe qui a réagi de façon navrante au suicide de notre ancien secrétaire général, Stéphane Dumez et a été indigné vis-à-vis de sa famille. Nous n'oublions pas ! La responsabilité de l'employeur a été engagée ! Alors quand cette équipe se reforme à l'ombre de la Bonne Mère, certes, on se dit bon débarras, mais, té ! on serre un peu les ratounes en pensant aux collègues ! Alors puisque la place est libre... Pour vous éviter les difficultés et longueurs de recrutement. Pour vous faire économiser un « sur RIFSEEP » de 3500 euros par mois pour cause de tension sur le marché du travail. Pour un management alternatif. Pour une politique RH prenant en compte les besoins des agent-e-s, des équipes, c'est-à-dire une campagne de recrutements ambitieuse. Pour en finir avec l'individualisation des statuts. Pour une augmentation des salaires et traitements et la fin du système clientéliste qui n'a rien à faire dans la Fonction publique. Pour l'instauration du droit à la déconnexion et l'éradication du travail gris, ce travail gratuit organisé par la DRH, qui n'est ni récupéré ni rémunéré et qui va dans les poches de la MEL. Pour une juste et immédiate réduction du temps de travail visant les 32h, effectives pour toutes et tous. Et pour toutes les valeurs que porte la CGT et qui ont tant fait défaut en haut de la pyramide, j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de porter ma candidature au poste de DGA RH de notre belle Métropole.

En attendant, on met le Oai et on danse le Mia !

Frédéric Parisot

